

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 01360 Numéro SIREN : 521 165 654 Nom ou dénomination : BONNEUIL EXPLOITATION

Ce dépôt a été enregistré le 15/01/2020 sous le numéro de dépôt 1691

Greffe du tribunal de commerce de Créteil



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 15/01/2020

Numéro de dépôt : 2020/1691

Déposant :

Nom/dénomination : BONNEUIL EXPLOITATION

Forme juridique : Société anonyme

N° SIREN : 521 165 654

N° gestion : 2010 B 01360



BONNEUIL EXPLOITATION

1691

Société par Actions Simplifiée au capital de €4.158.550
Siège social : 1 et 3 avenue du Bicentenaire 1789/1989
94380 BONNEUIL SUR MARNE

521 165 654 RCS CRETEIL

**COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019**

Copie Certifiée Conforme



J. H. Bay

Désignation de l'entreprise : SAS BONNEUIL EXPLOITATION Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12

Adresse de l'entreprise : 1 et 3 avenue du Bicentenaire 94380 BONNEUIL SUR MARNE Durée de l'exercice précédent : 12

Numéro SIRET : 5 2 1 1 6 5 6 5 4 0 0 0 1 8 Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/03/2019

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	238 346 226 902 11 445	
	Fonds commercial (I)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ	1 712 859 372 780 1 340 079	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	2 449 536 1 760 513 689 022	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	12 030 694 5 686 112 6 344 583	
	Immobilisations en cours	AV	AW	63 879 63 879	
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	455 690 455 690	
ACTIF CIRCULANT	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE	4 160 346 4 160 346	
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	34 865 34 865	
	TOTAL (II)	BJ	BK	21 146 216 8 046 307 13 099 908	
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	22 536 22 536
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	10 339 349 155 000 10 184 349
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	312 108 365 311 743
		Autres créances (3)	BZ	CA	8 966 246 8 966 246
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	CE	469 000 469 000	
Disponibilités		CF	CG	1 326 977 1 326 977	
Charges constatées d'avance (3) *		CH	CI	480 188 480 188	
TOTAL (III)		CJ	CK	21 916 404 155 365 21 761 039	
Comptes de régularisation		Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif *	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	43 062 619 8 201 672 34 860 947	

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes (3) Part à plus d'un an : CP CR

Clause de réserve de propriété : Immobilisations Stocks : Créances :



Handwritten signature

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2019

L'annuaire réglementaire, article 53 A
du Code général de comptes

Désignation de l'entreprise

SAS KONNECT EXPLOITATION

Néant ☐

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 4 158 500...)	DA	4 158 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	415 800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	4 043 508
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 531 563
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	10 149 525
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	42 500
	Provisions pour charges	DQ	368 000
	TOTAL (III)	DR	410 500
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	5 596 413
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 152 549
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	340 359
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	4 858 800
	Dettes fiscales et sociales	DY	3 921 496
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	119 164
	Autres dettes	EA	1 306 205
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	24 305 922
	Ecart de conversion passif *	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	34 860 947
REVENUS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	EB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
	{ Écart de réévaluation libre	ID	
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	20 621 007
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	390 205

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



J. H. L.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BONNEUIL EXPLOITATION Néant ☐ *

		Exercice N			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	130 329 999	FB	FC 130 329 999
	Production vendue { biens * services *	FD	13 343 340	FE	FF 13 343 340
		FG	2 682 278	FH	FI 2 682 278
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	146 355 616	FK	FL 146 355 616
	Production stockée *				FM
	Production immobilisée *				FN
	Subventions d'exploitation				FO 4 500
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP 115 596
	Autres produits (1) (11)				FQ 26 329
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR 146 502 041
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS 111 701 554
	Variation de stock (marchandises) *				FT (808 781)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU 274 596
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV 19 542
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW 10 861 639
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX 3 014 878
	Salaires et traitements *				FY 9 214 286
	Charges sociales (10)				FZ 2 795 965
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions Sur actif circulant : dotations aux provisions * Pour risques et charges : dotations aux provisions				GA 1 307 104
					GB
					GC 365
	Autres charges (12)				GD
					GE 12 553
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF 144 393 702
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)			GG 2 108 339
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)			GH
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ 35 617
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK 77
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL 3 601
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM 65 000
	Différences positives de change				GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO
	Total des produits financiers (V)				GP 104 295
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR 47 076
	Différences négatives de change				GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT
	Total des charges financières (VI)				GU 47 076
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					
					GV 57 218
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					
					GW 2 165 558

(RE: NVOIS : voir tableau n° 2053) : Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.



[Signature]

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 SD 2019

Formulaire obligatoire - article 53 A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise : <u>SAS SANNON XEROX ALLEN</u>		Neant ☐	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	204 922
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	5 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	42 000
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	251 922
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	96 110
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	29 000
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	80 000
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	205 110
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	46 812
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	299 392
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	380 000
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	146 858 208
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	145 326 690
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 531 518
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont {	HY	
	(3) Dont {	IG	
	(4) Dont {	HP	
	(5) Dont {	HQ	
	(6) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HI	
	(7) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	20 403
	(8) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	6 000
	6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C. G. I.)	HX	
6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	RD		
(9) Dont transferts de charges	AI		
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	4 229	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles - facultatives	A6		
	obligatoires	A9	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N	
VOIR ANNEXE JOINT		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Signature

[illegible]

[Handwritten signature]

Désignation de l'entreprise SAS BONNEUIL EXPLOITATION										Néant		*
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
								Consécutives à une reévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou à un abât d'avis		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	223 320	KE		KF	3 475	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	I9			KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM	418 396	KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont Composants	M2			KP	1 094 864	KQ		KR	199 600
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3			KS	2 224 189	KT		KU	260 347
		Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	8 709 022	KW		KX	1 461 667
		Matériel de transport *					KY	18 466	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	1 483 707	LC		LD	428 732
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG	
		Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		IJ	63 879
	Avances et acomptes						LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	13 938 644	LO		LP	2 419 226	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	400 690	8V		8W	
Autres titres immobilisés					IP	3 792 215	IR		IS	368 131		
Prêts et autres immobilisations financières					II	34 823	IU		IV	336		
TOTAL IV					IQ	4 282 234	IR		IS	368 667		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	18 503 438	OH		OJ	2 787 218		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CO		D0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	238 346	IX		
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		IY		
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME	418 396	
		Inst. gales, agenc. et am. des constructions				IS		MG		MH	1 234 463	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ	40 000	MK	2 449 336	
		Inst. gales, agenc. aménagements divers				IU		MM	120 900	MN	10 093 759	
		Matériel de transport				IV		MP		MQ	18 466	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				IW		MS		MT	1 912 439	
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		
		Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA	63 879	
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		
	TOTAL III					IY		NG	160 900	NH	16 256 368	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		OU		M7	
		Autres participations					IO		OX		OY	400 690
Autres titres immobilisés					II		2B		2C	3 160 346		
Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F	34 860		
TOTAL IV					I3		NJ		NK	4 600 901		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		OK	160 900	OL	20 146 216	OM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



J. H. L.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,

- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Agencement des constructions	de 10 à 20 ans
Matériel et outillage industriels	de 03 à 10 ans
Agencements, aménagements, installations	de 03 à 10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau et informatique	de 2 à 8 ans
Mobilier	de 2 à 10 ans

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.



[Signature]

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêt des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

- CICE de l'année 2018 en déduction des charges de personnel d'un montant de 480 616 euros est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû du groupe dans le cadre d'intégration fiscale par la société mère BONNEUIL EXPANSION.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement, de formation et de recrutement à 100 %

0



[Signature]

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

0

SARL EXPERAUDIT - SERVAL ET ASSOCIES

Page 22



[Handwritten signature]

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELLE

INTEGRATION FISCALE

La Société est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale depuis le 1er avril 2010.
Au sens de l'Art 223 du CGI, la SAS BONNEUIL EXPANSION, tête du groupe, se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés du groupe.

PARTICIPATION DES SALARIES

Conformément aux accords "groupe" de participation et d'intéressement des salariés aux résultats de l'entreprise, chaque société signataire a enregistré dans ses propres charges les montants qui seront versés aux ayant-droits.

Les écarts existants entre la contribution calculée par société et le montant versé sont neutralisés fiscalement.

Soit une rectification extra-comptable pour un montant de 95 753 qui se décompose comme suit :

- Participation : réintégrée de 78 175
- Forfait social : réintégré de 15 959
- Intéressement : réintégré de 1 619

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements de pensions et de retraites sont estimés à 537 278 euros au 31/03/2019 selon la méthode rétrospective des unités de crédits projetées.

L'hypothèse actuarielle retenue est un taux de 1.04 %

Le taux de croissance des salaires est de 1%.

Age de départ à la retraite 62-67 ans

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous forme de provision. Aucun accord n'a été signé.

AUTRES INFORMATIONS

Dans le cadre de la convention de parrainage E LECLERC et afin de soutenir la continuité de l'exploitation de la Société Fleurydis, un abandon de créance a été consenti en date du 20/9/2018 à la société pour un montant de 65 000 euros.

La provision antérieurement constatée a été reprise à ce fait au 31/3/2019 pour un montant de 65 000 euros.

L'avance consentie au cours de l'exercice à la Société FLEURYDIS dans le cadre de parrainage E LECLERC pour un montant de 65 000 euros a été déprécié à 100 % au 31/03/19.

Montant total des avances à Fleurydis : 130 000 euros

Abandon de créance : 65 000 euros

Solde au 31/3/2019 : 65 000 euros

L'ouverture d'un nouveau concept Animalerie et Jouet en date du 24/10/2018, donc un second établissement sis au 5-11 Ave des Roses - ZAC des Petits Carreaux - 94380 BONNEUIL SUR MARNE

Q



[Signature]

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2019

Exercice N clos le

3 1 0 3 2 0 1 9

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS BONNEUIL EXPLOITATIONNéant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						6
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.



[Signature]

Désignation de l'entreprise : <u>SAGE EXPERTS-COMPTABLES - 10 rue de la République - 92100 Nanterre</u>										N° de l'entreprise : <u>1000000000</u>	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations - dotations de l'exercice		Diminutions - amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		FM		FN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	222 314	PF	4 000	PG		PH	226 314	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PP		
	Sur sol d'autrui		PR	11 306	PS	20 920	PT		PU	32 226	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV	40 000	PW	4 000	PX		PY	44 000	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	1 556 701	QA	214 226	QB	179 410	QC	1 641 517	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	0 000 000	QE	0 000 000	QF	0 000 000	QG	0 000 000	
	Matériel de transport		QH	1 000 000	QI		QJ		QK	1 000 000	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	456 701	QM	179 420	QN		QO	636 121	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
	TOTAL III		QU	5 641 622	QV	1 203 096	QW	1 819 614	QX	7 819 614	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			UN	6 864 636	UP	1 207 104	UQ	1 991 218	UR	8 861 954	
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DÉROGATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais d'établissement TOTAL I	M0	N1	N2	N3	N4	N5				N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9				Q1	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7				Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5				R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3			S4	
	Inst. gales agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1			T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8				T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6			U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4			V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2			W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9			W10	
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			X9	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	Y1			Y2						Y3	
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU				NV	
Total général des dérogations (NP + NQ + NR)	NW			Total général des reprises (NS + NT + NU)		NY	Total général des amortissements (NW + NY)		NZ		
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BONNEUIL EXPLOITATION

Néant ☐

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UE	UF	
		UG	UG	UH	
		UJ	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I 5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Signature

Désignation de l'entreprise : SAGE BONNEUIL EXPLOITATION		Néant									
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UI		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	34 560	UV		UW	34 560				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	4 662		4 662						
	Autres créances clients	UX	307 446		307 446						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * antérieurement constituée *)	UO		ZI							
	Personnel et comptes rattachés	UY	40 529		40 529						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	3 637		3 637						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	559 634		559 634					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	164 164		164 164					
	Groupe et associés (2)	VC	1 110 841		1 110 841						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 087 400		1 087 400						
	Charges constatées d'avance	VS	480 188		480 188						
	TOTAUX		VF	9 793 406	VU	9 798 542	VV	34 860			
RENOUVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	390 200	390 200							
	à plus d'1 an à l'origine	VH	5 206 514	1 522 599		3 311 333		3 311 333			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	647 378	647 378							
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	9 858 800	9 858 800							
Personnel et comptes rattachés		8C	1 690 360	1 690 360							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	981 431	981 431							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	198 387	198 387							
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 046 319	1 046 319							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	119 164	119 164							
Groupe et associés (2)		VI	2 505 172	2 505 172							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 306 200	1 306 200							
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	23 954 933	VZ	20 271 019	3 311 333		3 311 333		3 311 333	
RENOUVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	1 700 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tées auprès des associés personnes physiques		VI					
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	1 614 873								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Signature

GREFFE

COGEPARC

Société d'Expertise Comptable
& de Commissariat aux Comptes
Inscrite à l'Ordre des
Experts-comptables et à la
Compagnie Régionale de Lyon

16, Boulevard de l'Europe
69338 Lyon Cedex 09
Tél. +33 (0)4 72 53 25 52
Fax +33 (0)4 72 53 25 51

1-3, Avenue du Bicentenaire
94380 Bonneuil-sur-Marne
Tél. +33 (0)1 74 40 32 32
Fax +33 (0)1 74 40 32 33

19, Cours Bonaparte
69346 Lyon Cedex 07
Tél. +33 (0)4 72 53 25 52
Fax +33 (0)4 72 53 25 51

cabinet@copegarc.com
www.copegarc.com

SA au capital de 205 800 €
RCS Lyon F 565 801 006
TVA N° FR147964501308

SAS BONNEUIL EXPLOITATION

1-3, Avenue du Bicentenaire

94380 BONNEUIL SUR MARNE

EXERCICE SOCIAL

Du 1^{er} Avril 2018 au 31 Mars 2019

SAS BONNEUIL EXPLOITATION**SAS BONNEUIL EXPLOITATION****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Mars 2019

A l'Assemblée Générale de la société BONNEUIL EXPLOITATION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BONNEUIL EXPLOITATION relatifs à l'exercice clos le 31 Mars 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Avril 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



SAS BONNEUIL EXPLOITATION

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité Directeur et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.



SAS BONNEUIL EXPLOITATION

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

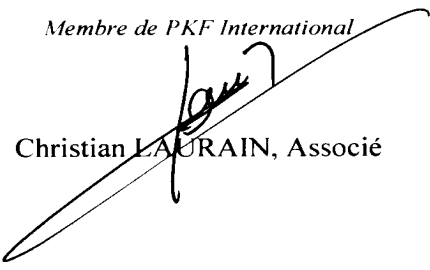


SAS BONNEUIL EXPLOITATION

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 13 Septembre 2019
Le Commissaire aux Comptes
COGEPARC

Membre de PKF International


Christian LAURAIN, Associé

Bilan et Résultat

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2019 (12 mois)				Exercice précédent 31/03/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	238 346,46	226 901,88	11 444,58	0,03	6 126,31	0,02
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions	1 712 859,20	372 780,46	1 340 078,74	3,84	1 234 095,49	3,93
Installations techniques, matériel & outillage industriels	2 449 535,66	1 760 513,43	689 022,23	1,98	667 488,10	2,12
Autres immobilisations corporelles	12 030 694,12	5 686 111,61	6 344 582,51	18,20	5 449 437,88	17,34
Immobilisations en cours	63 879,37		63 879,37	0,18		
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	455 690,00		455 690,00	1,31	455 690,00	1,45
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	4 160 346,21		4 160 346,21	11,93	3 792 215,21	12,07
Prêts						
Autres immobilisations financières	34 864,56		34 864,56	0,10	34 328,80	0,11
TOTAL (I)	21 146 215,58	8 046 307,38	13 099 908,20	37,58	11 639 381,79	37,04
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	22 536,00		22 536,00	0,06	42 078,00	0,13
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	10 339 349,23	155 000,00	10 184 349,23	29,21	9 260 568,14	29,47
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	312 108,20	365,00	311 743,20	0,89	385 200,90	1,23
Autres créances						
Fournisseurs débiteurs	65 603,29		65 603,29	0,19	56 882,58	0,18
Personnel	40 528,88		40 528,88	0,12	4 380,01	0,01
Organismes sociaux	3 637,19		3 637,19	0,01	3 638,09	0,01
Etat, impôts sur les bénéfices						
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	559 634,25		559 634,25	1,61	207 151,61	0,66
Autres	8 296 842,04		8 296 842,04	23,80	6 243 441,61	19,87
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	469 000,00		469 000,00	1,35	469 000,00	1,49
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	1 326 976,85		1 326 976,85	3,81	2 744 687,38	8,73
Charges constatées d'avance	480 187,91		480 187,91	1,38	367 458,39	1,17
TOTAL (II)	21 916 403,84	155 365,00	21 761 038,84	62,42	19 784 486,71	62,96
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	43 062 619,42	8 201 672,38	34 860 947,04	100,00	31 423 868,50	100,00



PASSIF	Exercice clos le 31/03/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2018 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 4 158 550.00)	4 158 550,00	11.93	4 158 550,00	13.23
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	415 855,00	1.19	415 855,00	1.32
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	4 043 557,59	11.66	3 338 905,44	10.63
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	1 531 562,72	4.39	1 619 533,15	5.15
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	10 149 525,31	29.11	9 532 843,59	30.34
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	42 500,00	0.12	69 500,00	0.22
Provisions pour charges	368 000,00	1.06	368 000,00	1.17
TOTAL (III)	410 500,00	1.18	437 500,00	1.39
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	5 206 513,98	14.94	5 121 147,37	16.30
. Découverts, concours bancaires	390 205,39	1.12	90 858,13	0.29
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	647 377,60	1.86	701 214,55	2.23
. Associés	2 505 171,65	7.19	2 152,00	0.01
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	345 988,50	0.99	295 492,90	0.94
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 858 799,54	28.26	10 987 269,30	34.96
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	1 695 359,68	4.86	1 648 722,42	5.25
. Organismes sociaux	981 430,53	2.82	996 385,39	3.17
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	198 387,21	0.57	150 960,84	0.48
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 046 318,62	3.00	1 028 721,00	3.27
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	119 164,45	0.34	149 562,17	0.48
Autres dettes	1 306 204,58	3.75	281 038,84	0.89
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	24 300 921,73	69.71	21 453 524,91	68.27
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	34 860 947,04	100.00	31 423 868,50	100.00



COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/03/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises	130 329 998,73		130 329 998,73	84,05	123 795 320,68	87,69	6 534 678			
Production vendue biens	13 343 340,04		13 343 340,04	9,12	14 832 481,38	10,51	1 489 141			
Production vendue services	2 682 277,52		2 682 277,52	1,83	2 549 127,37	1,81	133 150		5,22	
Chiffres d'Affaires Nets	146 355 616,29		146 355 616,29	100,00	141 176 929,43	100,00	5 178 687			
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation			4 500,15	0,00	21 593,11	0,02	-17 093		79,15	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			115 596,00	0,08	48 109,00	0,03	67 487		140,28	
Autres produits			26 328,57	0,02	21 478,95	0,02	4 850		22,58	
Total des produits d'exploitation (I)			146 502 041,01	100,10	141 268 110,49	100,06	5 233 931			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			117 701 553,74	80,42	111 945 042,29	79,29	5 756 511			
Variation de stock (marchandises)			-808 781,09	0,54	207 917,30	0,15	1 016 698		488,98	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			274 596,38	0,19	337 940,13	0,24	-63 344		18,73	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			19 542,00	0,01	-18 418,00	0,00	37 960		206,10	
Autres achats et charges externes			10 861 639,36	7,42	10 335 491,96	7,32	526 148			
Impôts, taxes et versements assimilés			3 014 878,21	2,06	2 968 500,02	2,10	46 378		1,56	
Salaires et traitements			9 214 285,62	6,30	8 929 705,04	6,33	284 580		3,19	
Charges sociales			2 795 965,34	1,91	2 749 500,68	1,95	46 465		1,69	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 307 103,89	0,89	1 173 116,32	0,83	133 987		1,42	
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant			365,00	0,00	170 596,00	0,12	-170 231		99,78	
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges			12 553,11	0,01	20 038,44	0,01	-7 485		37,34	
Total des charges d'exploitation (II)			144 393 701,56	98,66	138 819 430,18	98,33	5 574 271			
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			2 108 339,45	1,44	2 448 680,31	1,73	-340 341		13,89	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations			35 616,52	0,02	16 687,15	0,01	18 929		113,44	
Produits des autres valeurs mobilières et créances			77,25	0,00	178,58	0,00	-101		56,73	
Autres intérêts et produits assimilés			3 601,02	0,00	3 808,23	0,00	207		5,43	
Reprises sur provisions et transferts de charges			65 000,00	0,04			65 000		N.S.	
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)			104 294,79	0,07	20 673,96	0,01	83 621		404,49	
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilées			47 076,29	0,03	47 206,92	0,03	-130		0,27	
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)			47 076,29	0,03	47 206,92	0,03	-130		0,27	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			57 218,50	0,04	-26 532,96	0,01	83 750		315,66	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			2 165 557,95	1,48	2 422 147,35	1,72	-256 590		10,58	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			204 921,96	0,14	21 678,16	0,02	183 243		845,29	
Produits exceptionnels sur opérations en capital			5 000,00	0,00	152 610,00	0,11	-147 610		96,71	
Reprises sur provisions et transferts de charges			42 000,00	0,03	17 000,00	0,01	25 000		147,06	
Total des produits exceptionnels (VII)			251 921,96	0,17	191 288,16	0,14	60 633		31,70	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			96 114,89	0,07	64 607,36	0,05	31 507		48,77	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			29 587,30	0,02	49 605,00	0,04	-20 018		40,34	



COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/03/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	80 000.00	0.05	407 500.00	0.24	327 500	80.36
Total des charges exceptionnelles (VIII)	205 702,19	0.14	521 712,36	0.37	-316 010	60.56
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	46 219,77	0.03	-330 424,20	0.22	376 643	113.99
Participation des salariés (IX)	299 392.00	0.20	219 061.00	0.16	80 331	36.67
Impôts sur les bénéfices (X)	380 823.00	0.26	253 129.00	0.18	127 694	50.45
Total des Produits (I+III+V+VII)	146 858 257,76	100.34	141 480 072,61	100.21	5 378 185	
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	145 326 695,04	99.30	139 860 539,46	99.07	5 466 156	
RÉSULTAT NET	1 531 562,72	1.05	1 619 533,15	1.15	-87 971	5.42
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						



Annexes Légales 19**PREAMBULE**

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2019 dont le total est de 34 860 947,04 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 1 531 562,72 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2018 au 31/03/2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

SARL EXPERAUDIT - SERVAL ET ASSOCIES

Page 18



1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Agencement des constructions	de 10 à 20 ans
Matériel et outillage industriels	de 03 à 10 ans
Agencements, aménagements, installations	de 03 à 10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau et informatique	de 2 à 8 ans
Mobilier	de 2 à 10 ans

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.



[Signature]

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêt des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

- CICE de l'année 2018 en déduction des charges de personnel d'un montant de 480 616 euros est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû du groupe dans le cadre d'intégration fiscale par la société mère BONNEUIL EXPANSION.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement, de formation et de recrutement à 100 %



2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

SARL EXPERAUDIT - SERVAL ET ASSOCIES

Page 22



3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE**INTEGRATION FISCALE**

La Société est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale depuis le 1er avril 2010.

Au sens de l'Art 223 du CGI, la SAS BONNEUIL EXPANSION, tête du groupe, se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés du groupe.

PARTICIPATION DES SALARIES

Conformément aux accords "groupe" de participation et d'intéressement des salariés aux résultats de l'entreprise, chaque société signataire a enregistré dans ses propres charges les montants qui seront versés aux ayant-droits.

Les écarts existants entre la contribution calculée par société et le montant versé sont neutralisés fiscalement.

Soit une rectification extra-comptable pour un montant de 95 753 qui se décompose comme suit :

- Participation : réintégrée de 78 175
- Forfait social : réintégré de 15 959
- Intéressement : réintégré de 1 619

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements de pensions et de retraites sont estimés à 537 278 euros au 31/03/2019 selon la méthode rétrospective des unités de crédits projetées.

L'hypothèse actuarielle retenue est un taux de 1,04 %

Le taux de croissance des salaires est de 1%.

Age de départ à la retraite 62-67 ans

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous forme de provision. Aucun accord n'a été signé.

AUTRES INFORMATIONS

Dnas le cadre de la convention de parrainage E LECLERC et afin de soutenir la continuité de l'exploitation de la Société Fleurydis, un abandon de créance a été consenti en date du 20/9/2018 à la société pour un montant de 65 000 euros.

La provision antérieurement constatée a été reprise à ce fait au 31/3/2019 pour un montant de 65 000 euros.

L'avance consentie au cours de l'exercice à la Société FLEURYDIS dans le cadre de parrainage E LECLERC pour un montant de 65 000 euros a été déprécié à 100 % au 31/03/19.

Montant total des avances à Fleurydis : 130 000 euros

Abandon de créance: 65 000 euros

Solde au 31/3/2019 : 65 000 euros

L'ouverture d'un nouveau concept Animalerie et Jouet en date du 24/10/2018, donc un second établissement sis au 5-11 Ave des Roses - ZAC des Petits Carreaux - 94380 BONNEUIL SUR MARNE



4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	229 020		9 326
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui	418 396		
Install. générales, agencements, constructions	1 094 864		199 600
Install. techniques, matériel, outillages industriels	2 224 189		265 347
Autres install., agencements, aménagements	8 759 022		1 461 667
Matériel de transport	18 466		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 483 707		428 732
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			63 879
Avances et acomptes			
TOTAL	13 998 644		2 419 225
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	455 690		
Autres titres immobilisés	3 792 215		368 131
Prêts et autres immobilisations financières	34 329		536
TOTAL	4 282 234		368 667
TOTAL GENERAL	18 509 898		2 797 218

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles			238 346	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui			418 396	
Install. générales, agencements, constructions			1 294 463	
Install. techniques, matériel, outillages industriels		40 000	2 449 536	
Autres install., agencements, aménagements		120 900	10 099 789	
Matériel de transport			18 466	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			1 912 439	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			63 879	
Avances et acomptes				
TOTAL		160 900	16 256 968	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			455 690	
Autres titres immobilisés			4 160 346	
Prêts et autres immobilisations financières			34 865	
TOTAL			4 650 901	
TOTAL GENERAL		160 900	21 146 216	



5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	222 894	4 008		226 902
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	71 306	20 920		92 226
Install. générales, agencements, constructions	207 858	72 696		280 555
Install. techniques, matériel et outill. industriels	1 556 701	214 225	10 413	1 760 513
Installations, agencements divers	3 837 118	816 948	120 900	4 533 165
Matériel de transport	18 466			18 466
Matériel de bureau, informatique, mobilier	956 173	178 307		1 134 480
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	6 647 622	1 303 096	131 313	7 819 405
TOTAL GENERAL	6 870 516	1 307 104	131 313	8 046 307

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	4 008				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui	20 920				
Install. gales, agencements, constructions	72 696				
Install. tech., matériel, outill. industriels	214 225				
Installations, agencements divers	816 948				
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier	178 307				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	1 303 096				
TOTAL GENERAL	1 307 104				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				



[Signature]

6 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions règlementées				
TOTAL Provisions règlementées				
Pour litiges	69 500	15 000	42 000	42 500
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions	368 000	65 000	65 000	368 000
TOTAL Provisions	437 500	80 000	107 000	410 500
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours	270 000		115 000	155 000
Sur comptes clients	596	365	596	365
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	270 596	365	115 596	155 365
TOTAL GENERAL	708 096	80 365	222 596	565 865
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation		365	115 596	
- financières			65 000	
- exceptionnelles		80 000	42 000	

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.



7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	34 865		34 865
Clients douteux ou litigieux	4 662	4 662	
Autres créances clients	307 446	307 446	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	40 529	40 529	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	3 637	3 637	
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	559 634	559 634	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	164 154	164 154	
Groupe et associés	1 110 841	1 110 841	
Débiteurs divers	7 087 450	7 087 450	
Charges constatées d'avance	480 188	480 188	
TOTAL GENERAL	9 793 406	9 758 542	34 865
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum	390 205	390 205		
- plus d'un an	5 206 514	1 522 599	3 311 333	372 581
Emprunts et dettes financières	647 378	647 378		
Fournisseurs et comptes rattachés	9 858 800	9 858 800		
Personnel et comptes rattachés	1 695 360	1 695 360		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	981 431	981 431		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	198 387	198 387		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	1 046 319	1 046 319		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	119 164	119 164		
Groupe et associés	2 505 172	2 505 172		
Autres dettes	1 306 205	1 306 205		
Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	23 954 933	20 271 019	3 311 333	372 581
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 700 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 614 873			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				



8 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**8.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR**

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	10 516
Autres créances	3 433 694
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	2 500
TOTAL	3 446 710

8.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	18 331
Emprunts et dettes financières divers	6 317
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 469 392
Dettes fiscales et sociales	2 969 777
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	4 463 817

8.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	480 188	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	480 188	

Commentaires:

8.4 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	415 855	10.00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	415 855	10.00

Commentaires:



[Signature]

8.5 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par marché géographique	Montant
France	146 355 616
Etranger	
TOTAL	146 355 616

	Résultat av. impôts	Impôts
Résultat courant	2 165 558	306 332
Résultat exceptionnel (et participation)	46 220	74 490
Résultat comptable	1 531 563	

Page 29

9 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**9.1 - ENGAGEMENTS FINANCIERS**

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	537 278
Autres engagements donnés :	6 932 858
Nantissement de fonds de commerce d'Hyper au profit de BPRP	3 000 000
Nantissement de fonds de commerce d'Hyper au profit d'EDEL	1 320 000
TOTAL	11 790 136
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	
Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	
TOTAL	
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	
	120 000
	6 812 858
	4 320 000



[Signature]

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.2 - ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

Accroissements de la dette future d'impôts	Montant
ACCROISSEMENTS	
Provisions réglementées :	
Autres :	
TOTAL	

Allègements de la dette future d'impôts	Montant
ALLEGEMENTS	
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :	
Investissement de construction	9 260
C3S	46 430
Taxe sur les grandes surfaces	190 923
Participation des salariés	221 217
Autres :	
TOTAL	467 830

Nature des différences temporaires	Montant
Amortissements réputés différés	
Déficits reportables	
Moins-values à long-terme	
Commentaires:	

9.3 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	25 100
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	25 100

Commentaires:



[Signature]

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.4 - EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à dispo de l'ets.
Cadres	27	
Agents de maîtrise et techniciens	32	
Employés	323	
Ouvriers		
TOTAL	382	

Commentaires:

9.5 - IDENTITE DES SOCIETES-MERES CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

SAS BONNEUIL EXPANSION

1/3 AVE DU BICENTENAIRE - 94380 BONNEUIL SUR MARNE

AU CAPITAL DE 40 000 EUROS

SIRET : 45284713000013



10 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et Participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
SARL BON VOYAGES	36 610	277 755	100.00	208 000	208 000	-558 689		1 189 185	34 771	
SARL JUSTAUME	100 000	-68 092	98.90	98 900	98 900	207 228		5 573 224	-56 180	
SARL BONN DRIVE	100 000	542 918	98.90	98 900	98 900	-496 336		11 094 507	464 866	
SARL SERV DRIVE	50 000	-153 236	99.78	49 890	49 890	-83 792		7 885 296	368 988	
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & particip.										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

[Signature]

BONNEUIL EXPLOITATION

Société par Actions Simplifiée au capital de €4.158.550
Siège social : 1 et 3 avenue du Bicentenaire 1789/1989
94380 BONNEUIL SUR MARNE

521 165 654 RCS CRETEIL

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019 ET TEXTE DE LA RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU SAMEDI 28 SEPTEMBRE 2019

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2019, s'élevant à €1.531.562,72 (dont €480.619 de CICE non distribuable) comme suit :

- la quote part du CICE à la réserve facultative, soit la somme de €480.619,
- à distribuer aux associés à titre de dividendes la somme de €914.881,
- le solde, soit €136.062,72, au poste "Autres réserves.

En conséquence, chaque action donne droit à son titulaire à un dividende de €2,20.

Les dividendes distribués sont payables au siège social, à compter du 5 novembre 2019.

L'Assemblée Générale rappelle que sur le plan fiscal et social, conformément aux dispositions légales en vigueur et notamment la Loi de Finances pour 2019 :

1 - les associés personnes physiques fiscalement domiciliés en France, sont soumis au prélèvement forfaitaire unique (PFU) dit "flat tax" de 30 % regroupant :

*le prélèvement relatif à l'impôt sur le revenu de 12,80 %, sous réserve de dispense si le revenu fiscal de l'avant dernière année est inférieur à €50.000 pour les personnes célibataires, divorcées ou veuves et à €75.000 pour les couples soumis à imposition commune.

*les prélèvements sociaux de 17,20 %, les deux étant prélevés à la source lors de la distribution de dividendes.

2 - Toutefois, lors de leur déclaration de revenus, les associés pourront opter pour une imposition de leurs dividendes, au barème progressif de l'impôt sur le revenu ; ce qui donnera lieu à l'abattement de 40 % sur la totalité du montant de leurs dividendes.

Cette option sera expresse et irrévocable et portera sur l'ensemble des revenus, gains nets, profits, plus-values et créances.

Le prélèvement forfaitaire de 12,80 % versé lors de la distribution de dividendes s'imputera sur l'impôt sur le revenu de l'année au cours de laquelle il a été opéré ; s'il excède l'impôt dû, l'excédent sera restitué.

En conséquence :

- La réserve légale reste fixée à €415.855, soit 10% du capital social,
- Le poste "Autres réserves" est porté de €4.043.557,59 à €4.660.239,31.

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale précise qu'au cours des trois derniers exercices il a été distribué :

- par décision de l'Assemblée Générale du 26 Septembre 2016, la somme de €914.881 aux associés à titre de dividendes, soit €2,20 par action ouvrant droit au profit des associés personnes physiques, à l'abattement de 40 %, calculé sur la totalité de son montant.

6



- par décision de l'Assemblée Générale du 28 Septembre 2018, la somme de C.914.881 aux associés à titre de dividendes, soit C.2,20 par action ouvrant droit au profit des associés personnes physiques, à l'abattement de 40 %, calculé sur la totalité de son montant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Copie Certifiée Conforme

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.